

## Besoins en Main-d'Œuvre 2022

### Les projets de recrutement en Bretagne

Sur les 162 000 projets de recrutement recensés en Bretagne tous secteurs confondus, près de 14 800 concernent le secteur de la construction. Alors que, tous secteurs d'activités confondus, les projets des employeurs bretons pour l'année 2022 ont augmenté de 17 % par rapport à 2021, cette hausse atteint près de 43 % dans le secteur de la construction.

Même si les difficultés de recrutement sur l'ensemble des secteurs restent inférieures à celles dans le secteur de la construction, elles progressent fortement sur un an (66 % en 2022 contre 55 % en 2021). Dans le secteur de la construction, elles augmentent mais de façon moins soutenue (82 % en 2022 contre 80 % en 2021). La construction reste le secteur le plus problématique, devant celui de la santé-action sociale (80 %) et de l'industrie agro-alimentaire (79 %).

Les besoins dans le secteur de la construction portent principalement sur les ouvriers non qualifiés du gros œuvre (1 670 postes), devant les menuisiers et ouvriers de l'agencement et de l'isolation (1 550) et les maçons (1 520). Le métier de couvreur reste celui qui pose le plus de problèmes (95 % des projets de recrutement sont jugés difficiles à satisfaire), suivi des électriciens (88 %) pour les projets les plus nombreux.

Le bassin d'emploi de Rennes centralise près de 22 % des projets dans le secteur de la construction. D'un bassin d'emploi à l'autre, la proportion de recrutements jugés difficiles varie fortement : de 70 % dans le bassin de Concarneau jusqu'à 98 % sur le bassin de Pontivy.

14 780

projets de recrutement  
dans le secteur de la  
Construction

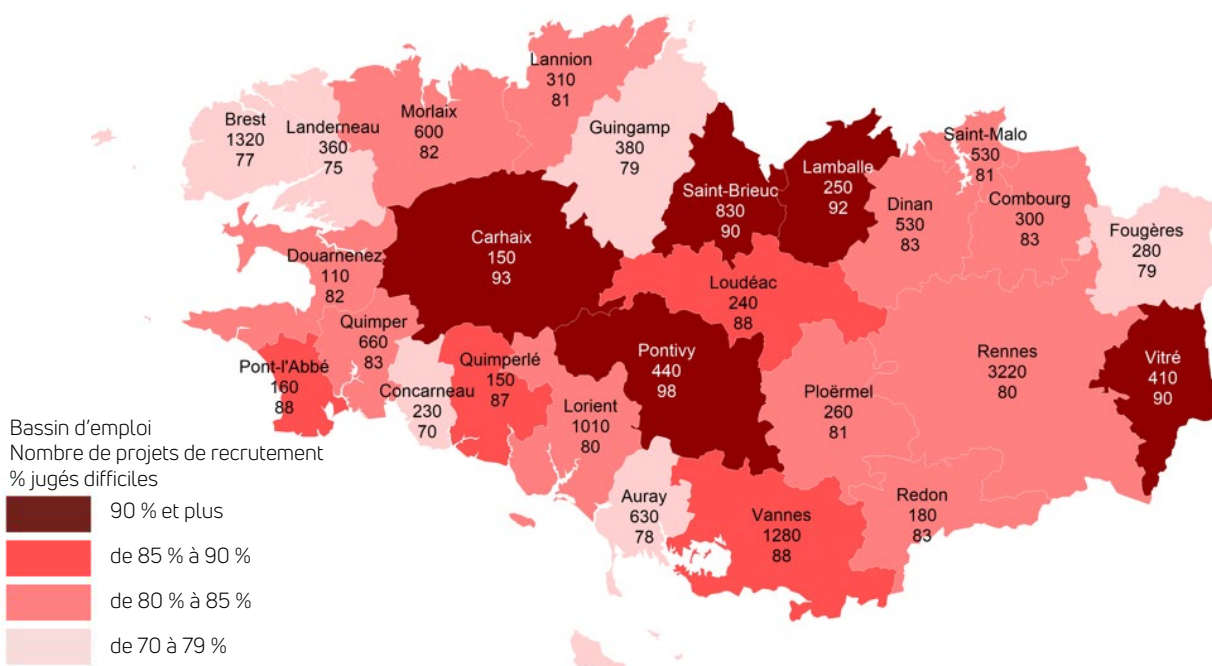
+ 43 %

PAR RAPPORT À 2021

82 %

JUGÉS DIFFICILES

### Zoom sur les intentions d'embauche dans le secteur de la Construction par bassin d'emploi en Bretagne



## Zoom sur les intentions d'embauche dans les métiers du BTP en Bretagne

	2022			2021		
	Projets	% difficiles	% saisonniers	Projets	% difficiles	% saisonniers
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du Bâtiment	1 670	83%	13%	1 710	75 %	6 %
Menuisiers et ouvriers de l'agencement et de l'isolation	1 550	83%	3%	990	82 %	5 %
Maçons	1 520	85%	7%	1 170	85 %	3 %
Ouvriers non qualifiés du second œuvre du Bâtiment	1 450	77%	8%	1 280	64 %	18 %
Couvreur	1 280	95%	1%	1 000	96 %	1 %
Plombiers, chauffagistes	1 070	86%	4%	990	88 %	5 %
Electriciens du Bâtiment	890	88%	0%	620	84 %	5 %
Ouvriers qualifiés de la peinture et de la finition du Bâtiment	750	85%	8%	580	76 %	9 %
Ouvriers qualifiés des TP, du béton et de l'extraction	720	86%	4%	710	76 %	6 %
Ouvriers non qualifiés des TP, du béton et de l'extraction	550	66%	33%	470	68 %	13 %
Conducteurs d'engins de BTP	540	78%	11%	320	78 %	9 %
Charpentiers (bois)	190	74%	0%	260	81 %	0 %
Professionnels du travail de la pierre et des matériaux associés	90	100%	0%	70	86 %	14 %
Charpentiers (métal)	20	100%	0%	20	50 %	0 %
<b>Total ouvriers BTP</b>	<b>12 290</b>	<b>83 %</b>	<b>8 %</b>	<b>10 190</b>	<b>79 %</b>	<b>7 %</b>
Chefs de chantier, conducteurs de travaux (non cadre)	540	89%	0%	440	75 %	5 %
Ingénieurs du BTP, chefs de chantier et conducteurs de travaux (cadres)	230	91%	0%	350	71 %	0 %
Techniciens et chargés d'études du BTP	130	92%	8%	390	64 %	0 %
Dessinateurs en BTP	40	75%	0%	220	68 %	0 %
<b>Total technique/encadrement de chantier BTP</b>	<b>2 200</b>	<b>89 %</b>	<b>1 %</b>	<b>1 400</b>	<b>70 %</b>	<b>1 %</b>
<b>Secteur Construction*</b>	<b>14 780</b>	<b>82 %</b>	<b>7 %</b>	<b>10 370</b>	<b>80 %</b>	<b>5 %</b>
<b>Tous secteurs</b>	<b>162 340</b>	<b>66 %</b>	<b>35 %</b>	<b>138 820</b>	<b>55 %</b>	<b>38 %</b>

Source : Pôle Emploi - Les résultats sont arrondis à la dizaine pour 2022

\*Les métiers BTP peuvent être recrutés dans d'autres secteurs que celui de la Construction et le secteur de la Construction comprend également des projets de recrutement sur des fonctions support ; la somme des métiers BTP ne correspond donc pas aux chiffres indiqués pour ce secteur.

### Méthodologie

L'enquête *Besoins en Main-d'Oeuvre (BMO)* est une initiative de Pôle emploi, réalisée avec les directions régionales et le concours du Crédoc. Cette enquête, qui se déroule entre octobre et décembre, mesure les intentions de recrutement des employeurs pour l'année à venir, qu'il s'agisse de créations de postes ou de remplacements. Le champ de cette vague est le même que celui de l'an dernier, c'est à dire les établissements ayant au moins un salarié relevant du secteur privé, les établissements de 0 salarié ayant émis au moins une déclaration d'embauche au cours des 12 derniers mois, de ceux du secteur agricole, de ceux du secteur public relevant des collectivités territoriales et des établissements publics administratifs, soit 115 936 établissements en Bretagne.

Les projets de recrutements ont été déclarés par les entreprises avant le déclenchement de la guerre en Ukraine et des conséquences économiques sur l'activité des entreprises en France. Ces projets ne préjugent pas de recrutements effectifs.